

RÈGLES DE SÉLECTIONS ÉQUIPE DE FRANCE DE CANOË KAYAK 2026

VA'A Vitesse
Toutes catégories

Table des matières

A. PREAMBULE	3
B. LES EPREUVES CONCERNÉES.....	3
C. MODALITES DE SELECTION	4
1. Conditions d'accès aux sélections.....	4
2. Compétition de référence	4
3. Règlement de la compétition de sélection	4
D. PROPOSITION DE SELECTION.....	5
1. Préambule	5
2. Eligibilité de sélection pour le Championnat du Monde de Va'a Vitesse 2026.....	5
3. Validation de sélection pour le Championnat du Monde de Va'a Vitesse 2026	6
4. Règles administratives	6
5. Règles financières.....	7
6. Courses open et sélections club	7
E. DIFFUSION DU MODE DE SELECTIONS.....	7
F. CONTACT.....	7

A. PREAMBULE

L'objectif des Équipes de France est de conquérir des titres au championnat du monde IVF 2026 qui a lieu à Singapour du 17 au 31 Août 2026.

L'objet de ce document est de formaliser les règles qui permettent de sélectionner les sportifs français identifiés dans le processus de participation aux Mondiaux de Va'a Vitesse.

À ce titre, le Directeur Technique National sélectionne les athlètes sur la base des règles de sélections établies. Il arrête la sélection nominative sur proposition du manager de la discipline. La liste des athlètes sélectionné(e)s en équipes nationales est soumise à l'approbation du comité exécutif de la fédération.

Le Directeur Technique National peut à tout moment retirer de la liste des sportifs et/ou sportives sélectionné(e)s, tout athlète qui ne serait pas en mesure de disputer dans des conditions optimales la compétition pour laquelle il ou elle a été retenu(e), notamment en cas de blessure, de pathologie ou de contre-indication médicale.

Après consultation de l'encadrement technique, il peut également écarter tout athlète ayant adopté un comportement contraire aux lois et règlements, nuisant au bon fonctionnement de l'Équipe de France ou portant atteinte à l'image et aux valeurs de celle-ci et de la Fédération Française de Canoë Kayak.

Enfin, en lien avec le manager des équipes de France, le Directeur Technique National se réserve la possibilité d'ajouter ou de suspendre la sélection d'un(e) athlète à tout moment de la saison, qu'il ou elle ait ou non réalisé les critères, après examen du projet sportif, de la qualité de sa mise en œuvre, de son comportement ou en cas de blessure.

B. LES EPREUVES CONCERNÉES

Les courses suivantes auront lieu aux Mondiaux de Va'a Vitesse et seront ouvertes selon les catégories d'âge suivantes hommes et femmes :

Catégories d'âge	Distances V6 et V1
Junior 16 (âge minimum 11 ans - distance réduite)	V6 : 500m/1000m* – V1 : 500m – V12 : 500m
Junior 19 (âge minimum 14 ans)	V6 : 500m/1000m* – V1 : 500m – V12 : 500m
Open (âge minimum 16 ans)	V6 : 500m/1500m* – V1 : 500m – V12 : 500m
Master 40	V6 : 500m/1000m* – V1 : 500m – V12 : 500m



Master 50	V6 : 500m/1000m* – V1 : 500m – V12 : 500m
Master 60	V6 : 500m/1000m* – V1 : 500m – V12 : 500m
Master 70 (distance réduite)	V6 : 500m/500m* – V1 : 12km – V12 : 500m
Master 75 (distance réduite)	V6 : 500m/500m* – V1 : 500m – V12 : 500m
Master 80 (distance réduite)	V6 : 250m/500m* – V1 : 250m
Para (Mixed V6, distance réduite)	V6 : 500m/1000m* – V1 : 250m/500m – V12 : 500M

* Course V6 avec virages

C. MODALITES DE SELECTION

1. Conditions d'accès aux sélections

Les sportifs souhaitant participer aux compétitions comptant pour les sélections doivent remplir les règles suivantes :

- Être à jour de sa licence compétition FFCK 2026
- Être titulaire d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du canoë kayak en compétition
- Être à jour de ses cotisations et/ou facturations FFCK
- Ne faire l'objet d'aucune sanction disciplinaire en cours

2. Compétition de référence

La compétition de référence pour la sélection au championnat du monde aura lieu à Libourne le **15 mars 2026**.

3. Règlement de la compétition de sélection

La compétition se déroulera suivant le règlement sportif FFCK Océan-Racing / Va'a en vigueur et ses annexes 2026.

D. PROPOSITION DE SELECTION

1. Préambule

Les sélections nominatives sont arrêtées par le Directeur Technique National sur proposition du Manager.

Le Directeur Technique National peut effectuer une sélection nominative différente de celle issue du présent règlement de sélection, dans un souci de performance de l'Équipe de France. Il peut aussi minorer ou majorer ces effectifs en fonction du niveau et de la densité de chaque épreuve.

Dans le cas où un compétiteur ne pourrait pas honorer tout ou partie de sa sélection (raisons scolaires, santé, de comportement ou de double sélection), un autre compétiteur pourra être sélectionné pour tout ou partie du programme, sur décision du Directeur Technique National.

2. Eligibilité de sélection pour le Championnat du Monde de Va'a Vitesse 2026

Éligibilité à la sélection Collectif France Va'a

Pour être éligible à la participation aux Mondiaux de Va'a Vitesse 2026, chaque personne ou équipage doit remplir les critères suivants y compris les sportifs para :

- Avoir formulé ses intentions de participation par mail auprès du manager Va'a cleroux@ffck.org avant le 31 janvier 2026
- Participer à la compétition de référence identifiée dans le calendrier fédéral et finir la course
- Être à jour de sa licence compétition FFCK 2026
- Être titulaire d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du canoë kayak en compétition
- Accepter et respecter les termes de la convention individuelle du sportif 2026 et ses annexes
- Être à jour de ses cotisations et/ou facturations FFCK
- Ne faire l'objet d'aucune sanction disciplinaire en cours

Sélection PARA : Sur proposition du manager de la discipline et d'un référent para de la FFCK, le Directeur Technique National validera la sélection.

3. Validation de sélection pour le Championnat du Monde de Va'a Vitesse 2026

- Les compétiteurs voulant concourir en élite (V1/V6), doivent participer à l'épreuve sélective de Libourne.

A savoir : les compétiteurs en catégorie « élite » peuvent participer à la fois aux épreuves en catégorie « élite » et en « club » en respectant les quotas imposés par l'IVF.

Pour faciliter la préparation des équipes V6 pour les distances Open (V6 : 500/1500), la commission favorisera la sélection d'équipage au sein d'un même club pour la raison évidente de projet d'équipe et de facilité d'entraînement. Cependant, si des rameurs élites isolés veulent compléter une équipe, l'option sera étudiée.

Pour les rameurs qui se présentent en V1 Elite et souhaitant courir aux championnats du monde « clubs » dont le club ne présente pas d'équipe V6 (rameur « isolé »), il sera possible de compléter une V6 d'un autre club dans la limite de 3 rameurs V1 élite par V6 club (règlement IVF). Dans ce cas-là, la recherche d'un équipage V6 club revient à la charge du rameur « isolé ».

Règlement IVF 2026 :

<http://www.ivfiv.org/world-elite--club.html>

- Quotas

Nombre à sélectionner pour les catégories élite mondiale (open) après le sélectif de Libourne :

Épreuve V6 500m : 1 V6 par catégorie sera retenue (le vainqueur de la finale A sera sélectionné)

1 - V6 Junior 19 Homme et Femme

1 - V6 Open Homme et Femme

Épreuves V1 500m : 3 V1 (ou plus suivant les quotas attribués par l'IVF) par catégorie seront retenues.

Nombre à sélectionner pour l'épreuve du championnat du monde des CLUBS après demande d'intention :

V6 : 6 inscriptions

V12 : 3 inscriptions

4. Règles administratives

La validation de la sélection arrêtée par le Directeur Technique National est conditionnée à la signature de la Convention Équipe de France 2026 et au respect des démarches administratives et médicales prévues par cette convention.



5. Règles financières

Le financement complet du championnat du monde est à la charge des athlètes :

- Voyage aller / retour
- Hébergement
- Inscription à la compétition
- Coût du séjour durant la compétition

Les vêtements protocolaires « France » seront à la charge des sportifs suivant le partenariat mis en place.

6. Courses open et sélections club

Pour les courses Open, la manager validera les sélections à la suite de la course de sélection de Va'a vitesse de Libourne du 15 mars 2026. Puis les sélections seront arrêtées par le Directeur Technique National après avis du manager « Ocean-Racing / Va'a ».

Pour les sélections « Clubs », le président de la commission Océan Racing validera les sélections à la suite des demandes d'intentions de participation en club.

Pour être éligible à la participation **aux mondiaux « clubs »** chaque personne ou équipage doit remplir les critères :

- Pour les compétiteurs CLUB (V6/V12), une demande d'intention de participation suffit
- Une participation à la sélective de Libourne est toutefois possible si demande
- Être à jour de sa licence compétition FFCK 2026
- Être titulaire d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du canoë kayak en compétition
- Être à jour de ses cotisations et/ou facturations FFCK
- Ne faire l'objet d'aucune sanction disciplinaire en cours

E. DIFFUSION DU MODE DE SELECTIONS

Le présent mode de sélection sera diffusé sur le site internet de la Fédération Française de Canoë Kayak.

La liste des sélectionnés.es sera diffusée sur le site internet de la Fédération Française de Canoë Kayak le 19 mars 2026.

La partie administrative de ce championnat du monde sera gérée par la manager Va'a.

F. CONTACT

Claudine LE ROUX – cleroux@ffck.org – 06 77 25 84 24